



# Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)

Tél. 021 781 17 17 - Fax 021 781 24 40

La Municipalité de Forel (Lavaux)  
Au Conseil communal de  
1072 Forel (Lavaux)

## **Préavis municipal no 7-2014 concernant l'aménagement extérieur (nouvelle place pour bus scolaires) au Groupe scolaire avec demande de crédit**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### **1. Historique**

Inauguré en 1986, le Groupe scolaire comptait alors six classes et accueillait quelques 150 élèves en incluant gymnastique et activités manuelles. La plupart des enfants venaient à l'école seuls, au moyen d'un unique bus scolaire, en vélo ou à pied. Le parking aménagé devant le bâtiment était conçu pour une dizaine d'enseignants ainsi que pour les utilisateurs de la salle de gymnastique en soirée.

### **2. Situation actuelle**

La construction, en 2009, d'une extension comprenant 5 classes et une UAPE (unité d'accueil pour écoliers) a doublé l'effectif des utilisateurs. Aujourd'hui, rares sont les élèves venant à l'école à vélo et plusieurs bus empruntent le circuit du parking simultanément.

Par ailleurs désormais on accompagne son enfant jusque sur le pas de la porte de la classe et nombre de voitures envahissent anarchiquement la place aux heures de début et de fin d'école. On se parque n'importe où, on ne respecte ni les trottoirs ni les espaces dévolus aux bus scolaires pour leur permettre de charger ou décharger leurs élèves rapidement et en toute sécurité. Des situations conflictuelles sont générées et la sécurité des utilisateurs de notre Groupe scolaire n'est plus du tout garantie.





### 3. Travaux prévus

Consciente qu'une telle situation ne pouvait durer éternellement, la Municipalité a mandaté le bureau "RLJ Ingénieurs Conseils SA" pour étudier une solution visant d'une part à sécuriser l'accès à l'école pour nos élèves, qu'ils soient piétons ou transportés par un bus scolaire, et d'autre part à augmenter la capacité d'accueil du parking tout en facilitant son entretien en hiver notamment.

La solution que nous vous aurions proposé se définissait en deux parties:

1. un circuit propre aux bus scolaires permettant la prise en charge et la dépose des élèves hors du parking est créé du côté gauche de la rampe d'accès au collège; de plus, cette nouvelle place pourra être utilisée en cas de manifestation
2. un goudronnage complet de la place de parc, avec suppression des parties herbeuses, permettant de porter la capacité d'accueil à 38 places et facilitant l'entretien et l'évacuation de la neige en hiver.

### 4. Coût des travaux et réalisation

Pour des raisons de cohérence, nous avons choisi de vous présenter l'entier de l'étude réalisée par le bureau RLJ.

Toutefois, et en regard de l'estimation du prix des travaux dont le détail vous est communiqué dans le tableau ci-dessous, votre Municipalité a jugé que l'état des finances communales ne permettait pas actuellement une dépense de cette envergure.

Aussi, toujours soucieuse de veiller à la sécurité de ses écoliers, elle vous propose de ne réaliser que la première partie des travaux, soit la création du circuit pour les bus scolaires "nouvelle place bus scolaires".

En séparant ainsi les circulations privées et publiques et en veillant au respect du trottoir (ligne jaune continue et striée) le long de l'abri pour les vélos la Municipalité pense permettre à l'ensemble des élèves de notre Groupe scolaire de rejoindre ou quitter son lieu d'enseignement en toute sécurité.

	Réaménagement place devant collège (parking véhicules)	Nouvelle place pour bus scolaires
. Travaux de génie civil <i>(installation de chantier, fondations, revêtement, bordures, etc.)</i>	Frs. 350'000 .-	Frs. 290'000 .-
. Eclairage public : déplacement candélabre existant <i>(conservation des candélabres existant + tirage nouveau câble)</i>	Frs. 0 .-	Frs. 7'000 .-
. Eclairage place parking véhicules	Frs. 5'000 .-	Frs. 0 .-
. Plantations diverses, engazonnement	Frs. 3'000 .-	Frs. 4'000 .-
. Marquage au sol	Frs. 8'000 .-	Frs. 2'000 .-
. Signalisations	Frs. 5'000 .-	Frs. 2'890 .-
. Honoraires géomètre pour mise à l'enquête (si besoin)	Frs. 1'500 .-	Frs. 1'500 .-
. Honoraires ingénieur civil (mandataire principal, DT)	Frs. 35'000 .-	Frs. 45'000 .-
. Taxes diverses, mise à l'enquête	Frs. 1'000 .-	Frs. 1'000 .-
. Divers et imprévus (10%) arrondi	Frs. 40'000 .-	Frs. 35'500 .-
<b>TOTAL HT</b>	<b>Frs. 448'500 .-</b>	<b>Frs. 388'890 .-</b>
<b>TVA 8%</b>	<b>Frs. 35'880 .-</b>	<b>Frs. 31'110 .-</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>Frs. 484'380 .-</b>	<b>Frs. 420'000 .-</b>

## 5. Financement et évolution du plafond d'endettement

N° préavis		Date	Plafond d'emprunts 2012/2016			
12/2011		16.12.2011	fr. 12'500'000.00			
<b>Emprunts</b>						
FOREL (LAVAUUX) 01.10.2014		<b>Objets</b>	<b>Contractés</b>	<b>Accordés</b>	<b>Prévus</b>	<b>Solde à disposition</b>
		<b>Total des emprunts</b>	<b>fr. 8'434'660.00</b>			<b>fr. 4'065'340.00</b>
08/2013	13.12.2013	Rempl. cond. EP Perrières/Cornes de Cerf		fr. 200'000.00		fr. 3'865'340.00
01/2014	01.05.2014	Amélioration déchetterie		fr. 120'000.00		fr. 3'745'340.00
07/2014	06.11.2014	Aménagement extérieur du groupe scolaire			fr. 420'000.00	fr. 3'325'340.00
08/2014	06.11.2014	Amélioration des captages des sources			fr. 1'975'000.00	fr. 1'350'340.00

**6. Conclusion**

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUUX)**

Vu le préavis municipal n°7-2014,  
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DECIDE**

- D'autoriser la Municipalité à procéder à des travaux d'aménagements extérieurs (places de parc et circulation) au Groupe scolaire.
- De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 420'000.- financé par un emprunt de CHF 400'000.-, amorti sur une durée maximum de 20 ans, le solde de CHF 20'000.- étant financé par la liquidité courante.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :

Le Secrétaire :

D. Flotron

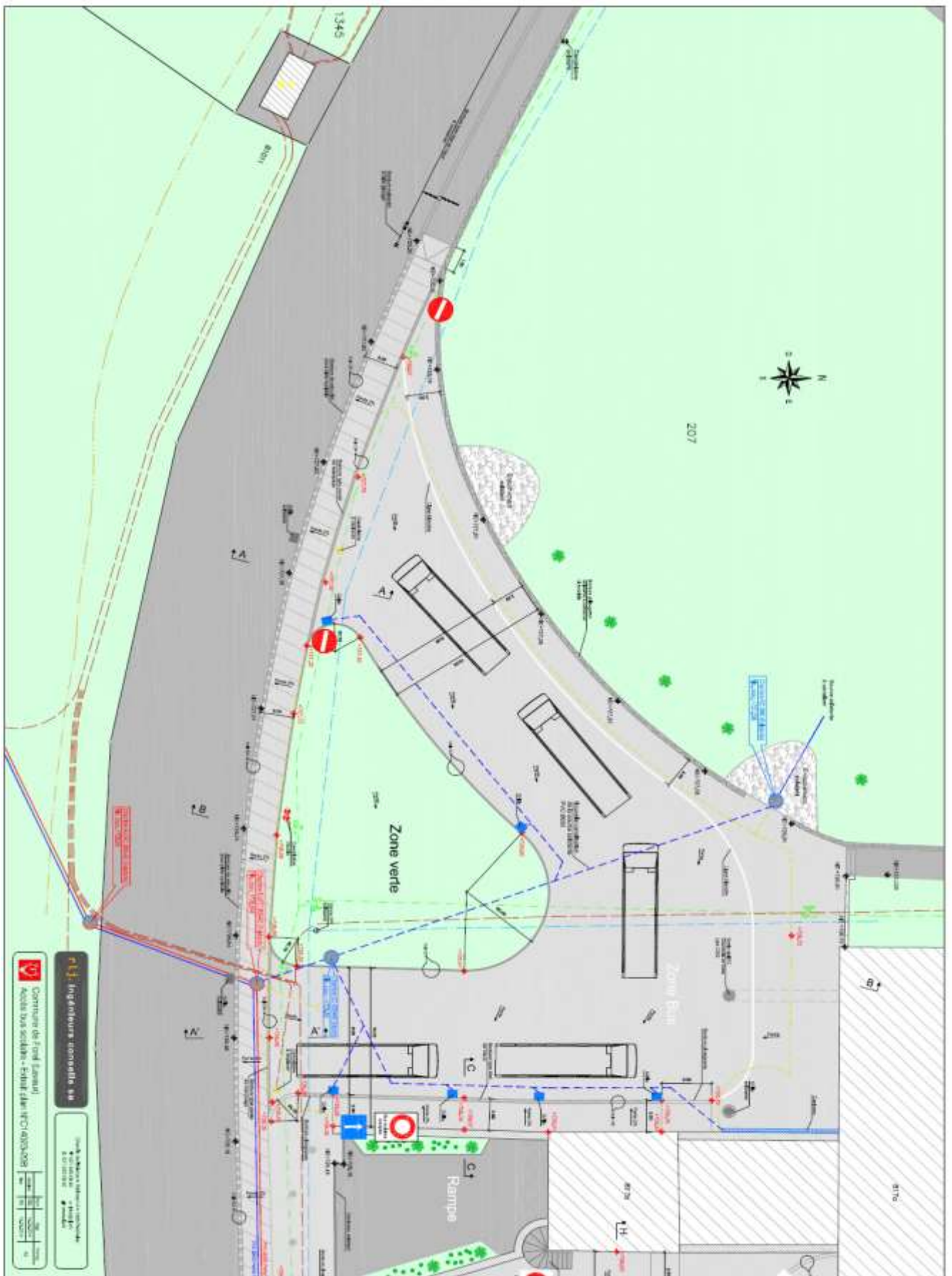
P.-A. Borloz

Adopté en séance de Municipalité du 15 septembre 2014

Municipal responsable : M. Olivier Kaeser, municipal

Annexes : 3 plans

# Nouvelle place pour bus scolaires



2<sup>ème</sup> partie : parc voitures

